

Aide-mémoire du Président

Réunion conjointe des groupes de travail I, II et III du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI (CoC-EEI)

Mercredi 16 septembre 2009

Réunion présidée par Vic Heard, Président du Groupe de travail I

Examen du Cadre stratégique

1. Les groupes de travail se sont félicités de la version révisée du Cadre stratégique (<http://www.fao.org/uploads/media/C2009K5864FrenchStrategicFr.pdf>), rappelant qu'une version préliminaire antérieure de ce document avait été examinée en juillet 2009 par le Groupe de travail I, ainsi que par le Comité financier, le Comité du Programme et les participants à la réunion conjointe de ces deux comités.

2. Les groupes de travail ont pris note de la formulation révisée des défis pesant sur l'alimentation, l'agriculture et le développement rural à la Section I et se sont dits satisfaits que les apports des Membres aient été correctement pris en compte dans le texte modifié. Les Membres ont estimé que le document constituait un jalon important pour commencer à mettre en place une gestion de la FAO fondée sur les résultats, jalon posé grâce à un partenariat efficace et fructueux entre les Membres et la Direction. Il a été souligné par ailleurs que le Cadre stratégique devait continuer à être un document évolutif, qui serait susceptible, comme préconisé dans le PAI, d'être révisé tous les quatre ans pour être adapté aux nouveaux problèmes et défis.

3. En examinant le document, des Membres ont observé que le libellé du paragraphe 48 relatif à l'aide publique au développement devrait être en phase avec les événements récents dans ce domaine, comme par exemple la Déclaration commune de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale. Il a été convenu que, étant donné que le Cadre stratégique avait déjà été publié comme document de la Conférence, le paragraphe 48 devrait être révisé et distribué comme additif au document correspondant.

Examen du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget

1. Les groupes de travail ont examiné la version révisée du Plan à moyen terme 2010-13 (PMT) et du Programme de travail et budget 2010-11 (PTB) (<http://www.fao.org/uploads/media/mtpwbk5831f.pdf>) et noté que les orientations dictées par les groupes de travail, le Comité financier, le Comité du Programme et les participants à la réunion conjointe de ces deux comités en juillet 2009 avaient été prises en compte par la Direction lors de la révision du document du PMT/PTB. Les changements spécifiques apportés à la version antérieure sont, entre autres, les suivants:

- les stratégies des fonctions de base ont été déplacées du Cadre stratégique vers la nouvelle Section D du PMT;
- une nouvelle Section E du PMT sur la mobilisation de ressources, y compris les domaines d'action prioritaires (DAP), a été ajoutée;
- les cadres de résultats complets ont été déplacés du PMT à la Section IV du PTB;
- tout en maintenant les ouvertures nettes de crédits proposées à 995,9 millions d'USD: i) les augmentations de dépenses ont été actualisées selon les informations les plus récentes, ce qui a donné lieu à une réduction de 5 millions d'USD, soit un montant de 49,9 millions d'USD; et ii) les dépenses au titre du Plan d'action immédiate (PAI) ont été revues à la baisse, soit un

montant de 21,2 millions d'USD; 51 pour cent des coûts ajustés du PAI (19,5 millions d'USD) ont été déplacés à la rubrique des ouvertures nettes de crédits, les 49 pour cent restants (19,1 millions d'USD) étant traités à la rubrique des contributions volontaires essentielles;

- une nouvelle Section relative au PTB a été ajoutée sur les domaines programmatiques prioritaires;
- des informations supplémentaires ont été fournies sur le degré d'assurance des contributions volontaires et le rôle des contributions volontaires essentielles dans le programme de travail;
- des données de base et des objectifs ont été actualisés et quelques résultats organisationnels ont été ajustés en fonction des orientations données par le Comité du Programme et les groupes de travail.

2. Les groupes de travail se sont félicités du PMT/PTB, étape importante vers un système d'établissement du budget fondé sur les résultats, et ils ont noté que la nouvelle présentation du budget et les modalités de mise en œuvre de celui-ci représentaient en soi une réforme importante. Il a été reconnu que le processus d'établissement de priorités n'en était qu'à son début et que des améliorations étaient prévues au cours du prochain exercice biennal, notamment grâce aux apports que les comités techniques et les conférences régionales devraient fournir selon toute attente.

3. Reconnaissant l'importance du développement rural en tant que domaine transversal des activités de la FAO, comme l'illustrent les objectifs stratégiques G (*Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural*) et L (*Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural*), il a toutefois été noté que le développement rural manquait de visibilité dans la structure du Siège. Il a été rappelé que le PAI prévoyait la perspective d'affiner la structure organisationnelle en 2012 et que cette question pourrait être examinée plus avant au cours de l'exercice suivant en réfléchissant à la manière de traiter les questions transversales et en achevant le processus de restructuration.

4. Tout en notant que le financement du PAI serait bientôt examiné par le Comité financier à sa prochaine session, certains se sont demandé si la solution prévue dans le PTB – partage des coûts du PAI comme suit: 51 pour cent sur les ouvertures nettes de crédits et 49 pour cent sur les contributions volontaires essentielles – serait suffisante pour garantir la disponibilité des ressources nécessaires pour exécuter les activités planifiées dans le cadre du PAI.

5. Concernant la proposition de regroupement des pôles du Centre des services communs de Bangkok et Santiago dans le pôle de Budapest, la Direction a expliqué que le PTB exposait des considérations préliminaires relatives à l'accomplissement de son engagement de chercher en permanence à obtenir des gains d'efficience et mis en avant le temps nécessaire pour analyser en détail, arrêter et exécuter des mesures dans ce sens. La Direction a été invitée instamment à prendre en compte les pertes d'efficience qui en résulteraient, ainsi que les autres efforts en cours visant à décentraliser le travail administratif de l'Organisation. Il a été pris note des préoccupations des Membres et il a été convenu que de plus amples détails seraient portés à l'attention du Comité financier en temps utile.

Annexe

Ordre du jour de la réunion

1. Introduction du Président
2. Examen final du Cadre stratégique, du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget et recommandation